

Conditions Générales d'Inscription

Les présentes conditions générales d'inscription s'appliquent, à l'exclusion de toute autre disposition, à toute inscription d'un exposant (l'« Exposant ») à l'édition 2024 du Workshop Paris-Region – North America Online MarketPlace se déroulant le 11 décembre 2024 (ci-après l'« Evènement »), organisé par Choose Paris Region, association loi 1901, (SIRET 802 060 814 00034) sise 2 rue Simone Veil – 93400 Saint-Ouen-sur-Seine, et représentée par son Directeur général, M. Lionel GROTTTO.

Le fait de s'inscrire à l'Evènement implique une acceptation sans réserve, et dans leur intégralité, des présentes conditions générales.

1- Inscription nominative

L'inscription est individuelle, nominative et non cessible. En aucun cas elle ne peut être échangée ou cédée en cas d'absence de l'Exposant.

2- Modalités de l'inscription

Les inscriptions se font en complétant le formulaire d'inscription de saisie en ligne.

3- Montant des droits d'inscription

Les tarifs sont indiqués dans le devis transmis par Choose Paris Region et auquel les présentes conditions générales sont annexées.

4- Validation et confirmation de l'inscription

Le devis et les présentes conditions générales dûment signés constituent les seuls supports « contractuels ».

Choose Paris Region enverra une pré-confirmation d'inscription par email auprès de chaque Exposant, la confirmation ne sera définitive qu'après la signature du devis et des présentes conditions générales.

5- Conditions et délais de paiement

L'Exposant réglera, à terme échu, les sommes dues sur présentation d'une facture envoyée par Choose Paris Region. Dans le cas où la facture doit faire apparaître une référence, l'Exposant transmet cette information à Choose Paris Region (à l'adresse : clients@chooseparisregion.org) **obligatoirement** dès la signature du devis.

Le règlement de la facture se fait par virement aux coordonnées bancaires indiquées sur la facture, dans les 30 jours à compter de la réception de cette dernière.

6- Report de l'Evènement en raison d'une cause de force majeure

Dans l'hypothèse où, en raison d'un évènement de force majeure au sens de l'article 1218 du code civil, l'Evènement ne peut avoir lieu aux dates prévues, Choose Paris Region se réserve le choix de l'annuler ou de le reporter. Dans le cas du report, elle en informera l'Exposant dans les 72h suivant la survenance de l'évènement de force majeure. Le devis signé par l'Exposant sera automatiquement transféré à la nouvelle date de l'Evènement. En cas d'impossibilité de participer à l'Evènement reporté, l'Exposant peut demander l'annulation de son inscription sans frais, s'il en informe Choose Paris Region 1 mois avant l'Evènement.

7- Utilisation de la marque et du logo de l'Exposant

L'Exposant autorise Choose Paris Region à titre non exclusif, personnel et gracieux, à utiliser, reproduire, représenter et à diffuser ses marques verbales et figuratives (en ce entendu le logo) pour une durée de 12 mois à compter de la date d'inscription.

Les marques verbales et figuratives (ci-après la Marque) seront utilisées sur les sites Internet de Choose Paris Region ainsi que sur tout support de communication lié à l'évènement.

La Marque pourra également être utilisée dans le cadre de la communication de la liste des Exposants aux acheteurs de l'Evènement aux fins d'organisation des rencontres entre acheteurs et exposants.

Choose Paris Region s'engage à reproduire la Marque en respectant strictement ses éléments, sa typographie, ses couleurs et ses proportions.

8- Informations sur les données personnelles

Les données personnelles des exposants font l'objet d'un traitement automatisé dont la finalité est de gérer l'inscription de l'Exposant à l'Evènement et l'organisation de rendez-vous en BtoB avec des acheteurs. A cette fin, la liste des exposants pourra être communiquée aux acheteurs en amont de l'Evènement pour la préparation des rendez-vous.

Les données seront transmises aux sous-traitants de Choose Paris Region et notamment à l'OTEA, partenaire de l'Evènement, responsable de l'exploitation de la plateforme EVENTS AIR permettant d'accueillir l'Evènement en ligne et d'organiser les rendez-vous BtoB. Les conditions d'utilisation de la plateforme EVENTS AIR peuvent être consultées [ici](#).

Choose Paris Region s'engage à traiter les données de l'utilisateur dans le respect de la réglementation en vigueur et notamment conformément à la loi « Informatique et Libertés » modifiée et au règlement européen sur la protection des données (2016/679) du 27 avril 2016.

Choose Paris Region via son Directeur général est responsable du traitement des données personnelles. Avec le consentement de l'Exposant recueilli sur la page d'inscription, ces données pourront être utilisées pour envoyer des communications sur l'action de Choose Paris Region, des invitations à des évènements.

Les données concernant les Exposants sont conservées pendant une durée de 3 ans à compter de la date d'inscription, et elles sont enregistrées dans un fichier informatisé, hébergé en Europe.

L'Exposant dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité des données, de limitation, d'opposition au traitement. L'ensemble de ces droits peut être exercé auprès de Choose Paris Region en contactant le DPO à l'adresse suivante : dpo@chooseparisregion.org.

L'Exposant a la possibilité d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle (CNIL).

9- Assurance

Les Exposants sont tenus de souscrire, à leurs frais, une assurance couvrant les risques qu'eux-mêmes et leur personnel encourent ou font courir à des tiers, pour toute la durée de l'Evènement.

Choose Paris Region ne répond pas des dommages que les Exposants et leur personnel pourraient subir et/ou occasionner à des tiers.

L'Exposant par le seul fait de sa participation déclare renoncer à tout recours que lui-même ou ses assureurs seraient en droit d'exercer contre Choose Paris Region ou les autres Exposants.

10- Limitation de responsabilité

Les mises en relation entre des exposants et des acheteurs sont réalisées via la plateforme Eventsair. La prise de rendez-vous se faisant à la discrétion des acheteurs, Choose Paris Region ne saurait être tenue responsable si



l'inscription à l'évènement ne donne lieu à aucun rendez-vous. De la même manière, Choose Paris Region ne saurait être tenue responsable pour les contenus et propos tenus lors de ces rendez-vous.

Par ailleurs, Choose Paris Region (par l'intermédiaire de son partenaire) s'efforce d'assurer le bon fonctionnement et la sécurité informatique de la plateforme mise à disposition. Toutefois, dans le cas d'un dysfonctionnement de la plateforme, ou d'une intrusion par un tiers, dans le cadre d'un acte de malveillance par exemple, Choose Paris Region ne saurait être tenue responsable en cas d'impossibilité d'accès à la plateforme, et/ou d'utilisation des services.

11- Attribution de juridiction

Les présentes conditions générales d'inscription sont régies par le droit français.

En cas de litige, l'Exposant et Choose Paris Region s'engagent à coopérer avec diligence et bonne foi en vue de trouver une solution amiable.

Dans l'hypothèse où l'Exposant et Choose Paris Region ne parviendraient pas à trouver un accord à l'amiable, le litige sera porté devant la juridiction compétente du ressort de Paris.

Fait à Paris, le

Signature de l'Exposant

Nom de l'établissement :

Prénom, Nom et qualité du signataire :